



## EXTRAIT

### Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 20 juillet 2020

Présidence : Monsieur Olivier Duc

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions


#### Décide

- **D'accepter le préavis Municipal N° 01/2020 Comptes 2019**
- **D'accepter le préavis Municipal N° 02/2020 Arrêté d'imposition 2021**
- **D'accepter le préavis Municipal N° 03/2020 Modification des statuts de l'association intercommunale des eaux**
- **D'accepter le préavis Municipal N°04/2020 Statuts de l'association intercommunale pour l'épuration**
- **D'accepter le préavis Municipal N°05/2020 Demande de crédit pour travaux de rénovation et entretien sur le bâtiment RF N°18 « le Collège »**
- **D'accepter le préavis Municipal N°06/2020 Financement de la réfection du collège**

Ainsi délibéré en séance du 20 juillet 2020

Le Président  
  
Olivier DUC



La secrétaire  
  
Fabienne BOLAY